



L'ACTUALITÉ

LE CONSEIL DES PROFESSIONS S'EST RÉUNI LE 8 OCTOBRE

Au cœur des discussions : le périmètre et l'appellation des UNA, la préparation de la réunion commune à l'ensemble des conseillers professionnels et des conseillères de la CNFA, la promotion des nouveaux outils Profeel, les JPC, les évolutions dans l'artisanat du bâtiment, la REP Bâtiment et les déchets, les CEE, autant de sujets majeurs pour les entreprises artisanales du bâtiment.

Le Conseil des Professions qui s'est réuni le 8 octobre a commencé par examiner la proposition de Sylvain Fornès qui souhaite faire évoluer le nom de l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements par la vitrerie n'est plus une activité du peintre mais plutôt du métallier alors que la décoration, au contraire, représente une partie de plus en plus importante des professionnels de la peinture. Constatant que ce métier n'est pas le seul à évoluer, le Conseil des Professions s'est montré favorable à la mise en place d'une réflexion accompagnée d'un consultant sur le périmètre des UNA mais également sur la dénomination « UNA » qui n'est pas comprise à l'extérieur du Réseau.

Le Conseil des Professions a ensuite formulé des propositions de sujets à aborder lors du regroupement entre les conseillères de la CNFA et les conseillers professionnels des UNA le 17 novembre prochain. Trois points ont été retenus : la redynamisation des JPC, l'entrepreneuriat au féminin et la perception des métiers par les acteurs du bâtiment.

Ensuite, le Conseil a pris connaissance de l'ampleur et du grand intérêt pour les artisans du bâtiment des différents outils créés dans le cadre du programme PROFEEL et a décidé de développer un plan de communication auprès des entreprises afin qu'elles soient bien informées de ces nouvelles

ressources et puissent s'en emparer. On soulignera ici toute l'importance des fiches d'autocontrôle qui intègrent précisément les points de contrôle des audits RGE et constituent donc un excellent élément préparatoire. En outre, ces outils peuvent être d'un bon apport pour l'animation des sections professionnelles.

À la suite, un bilan a été dressé des JPC de Lyon qui, compte tenu des circonstances sont loin d'être un mauvais cru. Pour autant, le Conseil des Professions a jugé nécessaire de rechercher des solutions pour dynamiser cet événement et y faire venir un plus grand nombre de délégués et en faire un rendez-vous instructif mais aussi convivial, notamment avec le Club des partenaires.

Il a ensuite été question de la révision du volet formation du dispositif RGE imposée par les Pouvoirs publics pour mettre à jour les contenus de formation et modifier les modalités d'évaluation du ou des responsables techniques RGE dans le domaine de l'efficacité énergétique. La CAPEB n'était pas favorable à ces travaux et s'est réservé le droit de s'en dissocier si une obligation de formation devait être imposée.

Elle a rappelé que les modules techniques FEEBAT ne peuvent et ne doivent pas porter sur le métier qui ne s'acquiert pas avec une formation de 3 jours et

a proposé que les révisions permettent d'introduire les points singuliers qui font l'objet des écarts les plus couramment constatés lors des audits. Le Conseil a décidé que la CAPEB devait faire connaître ses positions à la DHUP et à la Ministre avant qu'une décision officielle soit prise.

Par ailleurs, constatant que les entreprises artisanales du bâtiment connaissent des fortes mutations sur le plan des marchés comme des techniques, le Conseil a jugé opportun d'engager une réflexion nationale permettant d'anticiper et de définir une politique professionnelle prospective. Sur le plan commercial, il a été rappelé l'initiative qu'avait prise l'UNA Serrurerie Métallerie pour aider les entreprises de ce secteur à mieux se positionner et à être reconnues sur leur activité dépannage. Suggestion a été faite aux autres UNA d'opter pour une démarche similaire afin d'aider les artisans à mieux exploiter la demande exprimée et non exprimée de leurs clients. Un guide de bonnes pratiques pourrait être élaboré dans cette perspective. Dans le même esprit, le Conseil des Professions a considéré qu'il fallait réfléchir à des solutions d'organisation des entreprises leur permettant d'aborder les marchés de la rénovation et de l'offre globale, à l'instar des groupements par exemple.

RÉSEAU

CAP CAPEB : DÉJÀ PRÈS DE 1 500 VOTES ET 314 CONTRIBUTIONS. Y-A-T-IL LES VÔTRES ?

À peine une semaine après son lancement, la plateforme CAP CAPEB a suscité près de 1 500 votes et 314 contributions.

On peut noter également que 9 nouvelles propositions d'évolution ont été faites, en complément des 55 propositions soumises à consultation au travers de cette plateforme. Et vous, avez-vous contribué ? Nous ne pouvons que vous encourager à le faire.

N'hésitez donc pas à nous faire part de votre avis personnel. Vous pouvez le faire de manière anonyme en changeant votre profil lorsque vous serez connecté avec vos codes d'accès ARTUR. Se taire, c'est aussi une façon de laisser les autres décider à

→ ARTIBAT À RENNES CETTE SEMAINE

La 17^e édition du salon Artibat se tenait cette semaine à Rennes. Grand moment de retrouvailles pour près de 1 000 exposants et les 40 000 visiteurs attendus à l'événement du Grand Ouest organisé par la CAPEB Pays-de-la-Loire.



Cette année, le salon proposait un espace dédié au confort d'usage intitulé « Ressentir pour mieux construire » et centré sur l'adaptation des logements aux besoins quotidiens des personnes âgées ou à mobilité réduite avec, bien sûr, Handibat et le truck St-Gobain. Autre axe fort du salon : la rénovation énergétique du bâti avec l'espace CIRQ où étaient proposées des conférences présentant des solutions innovantes avec startups, expertises terrain et retours d'expériences. Artibat a également mis l'accent sur les enjeux de la qualité de l'air intérieur et a proposé, avec l'AQC, une série d'outils pédagogiques pour les comprendre et y répondre.



sa place. Dommage non ? Allez, la plateforme vous est toute ouverte jusqu'à la fin du mois : www.capcapeb.capeb.fr.

Enfin, la sécurité routière était aussi mise en évidence et en particulier les formations proposées pour limiter les accidents. Au-delà, les exposants ont été nombreux à organiser des démonstrations sur leur stand depuis des solutions techniques diverses, en passant par des immersions virtuelles, des solutions digitales de chantier, des utilisations d'engins, de logiciels ou encore la mise en œuvre de produits. Bref, le programme était dense pour ces 3 jours qui se sont terminés par une visite officielle avec le Président du Plan Bâtiment Durable, Philippe Pelletier et le Président confédéral Jean-Christophe Repon.

MÉTIERS

→ BRUNO HATTON RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA SERRURERIE MÉTALLERIE

Le 7 octobre, le Président de l'UNA Serrurerie Métallerie a réuni ses conseillers professionnels pour avancer les dossiers en cours.

En préalable, ils ont fait part de leurs commentaires sur le salon Global Industrie qui s'est tenu à Lyon début septembre et ont dressé un bilan des Journées Professionnelles de la Construction. Bruno Hatton et ses conseillers ont réfléchi à l'opportunité de proposer un webinaire à destination des responsables de

sections professionnelles. Ils ont évoqué le projet de guide sur les « choix anti-bruit en atelier » puis ils se sont penchés sur les Fiches Déclaratives Environnementales et Sanitaires. Un point a par ailleurs été fait sur le comité ad hoc et les questions de formation inter-UNA. Enfin, les dossiers techniques ont été passés



en revue : les projets de normes NF P01-012 garde-corps et NF EN 13-241 portes et portails, le guide PACTE structures métalliques EXC1 & EXC2-3-4, la révision des NF DTU 34.4 fermetures et stores d'une part et 36.5 fenêtres et portes extérieures d'autre part, la préfabrication, etc.

→ ÉRIC LE DÉVÉHAT FAIT LE POINT SUR LES DOSSIERS DE L'UNA MÉTIERS DE LA PIERRE

Éric Le Dévéhat et les conseillers professionnels de l'UNA se sont réunis le 7 octobre pour faire le point sur les actualités de la profession et sur les dossiers en cours.

En l'occurrence, il s'agissait de l'étude en cours sur les conditions de travail des métiers de la pierre, des travaux menés conjointement avec le CTNMC mais également de ceux conduits dans le cadre du groupe patrimoine. Un point a également été fait sur le funéraire ainsi que sur les questions de formation.

L'ordre du jour prévoyait également une réflexion sur la conformité des performances de la pierre au regard de la RE2020 ainsi que sur le marquage CE pour les entreprises des métiers de pierre qui sont à la fois fabricants et fournisseurs.



Enfin, la réunion a permis à chacun de faire part de son ressenti suite aux JPC de Lyon et de ses propositions pour l'édition 2022.

ÉCONOMIE

→ AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :
LA COUR DES COMPTES PLAIDE POUR LA STABILITÉ

La Cour des Comptes a mené un audit rapide du dispositif MaPrimeRénov' un an après son lancement.

Ainsi, sur les 574 000 demandes de primes, 300 000 ont été acceptées. Rien qu'au 1^{er} trimestre 2021, 862 M€ ont été versés.

Ainsi, sur le plan quantitatif, le dispositif est un succès. La Cour des Comptes estime qu'il répond bien aux objectifs de massification des travaux de rénovation énergétique du Gouvernement.

Pour autant, elle juge nécessaire de faire évaluer l'efficacité de la prime pour lutter contre les passoires thermiques notamment. Elle recommande une unification des supports de communication vis-à-vis des particuliers et un financement stable et pérenne au-delà de 2022 afin que le dispositif soit plus lisible.

La Cour souligne également la nécessité d'aller vers la simplicité et la rapidité d'instruction et de versement de la prime, autrement dit, ce que nous réclamons depuis longtemps !

Elle évoque également l'efficacité énergétique, sociale et en matière de qualité de l'air du programme MaPrimeRénov' et invite l'État à conduire une évaluation en ce sens d'ici 2023. Néanmoins, la Cour des Comptes suggère aussi, ce qui nous va beaucoup moins bien, d'orienter plus les aides vers des rénovations globales ... ce qui signifie que, comme cela se ferait à budget constant, les aides aux gestes isolés diminueraient ! Et là, nous ne sommes pas d'accord, d'autant que



les rénovations globales resteront toujours l'exception. Pour la CAPEB, la solution est, au contraire, de mettre en place un mécanisme incitatif pour que les particuliers s'engagent dans un parcours complet de rénovation énergétique mais par étape et sur plusieurs années : audit gratuit par un professionnel pour définir le parcours travaux, bonification des aides au fur et à mesure de la progression dans le parcours, etc.

Et à court terme, c'est-à-dire 2022, il ne faut rien changer ! À suivre donc.

COMMUNICATION

→ PROMOTION DES MÉTIERS DE LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE : L'ADEME FAIT CAMPAGNE

L'Ademe a lancé cette semaine une campagne d'image en vue de dynamiser la filière de la rénovation énergétique.

2 spots radio de 30 secondes ont été réalisés et seront diffusés plusieurs fois par jour du 14 au 27 octobre sur les 14 stations les plus écoutées par les 15/49 ans.

Cette campagne de communication vise à recruter et à former 150 000 nouveaux entrants dans la filière de la rénovation

énergétique en 2023 avec la volonté de valoriser cette filière d'avenir et d'améliorer l'image des métiers du bâtiment tant auprès des jeunes qu'auprès du grand public.

Cette campagne consiste tout d'abord à réfuter les clichés avec une invitation : « déconstruisons les clichés et construisons



le monde de demain en rejoignant les métiers de la rénovation énergétique ».

Après ce premier volet radio, la campagne se poursuivra à partir de janvier prochain en print, sur les supports digitaux et sur les réseaux sociaux. [Tout savoir sur faire.gouv.fr](https://tout.savoir.sur.faire.gouv.fr).

GOUVERNEMENT

→ LES PRÉCONISATIONS DE LA COMMISSION REBSAMEN QUE LE PREMIER MINISTRE
ENTEND REPRENDRE

L'ancien Ministre François Rebsamen a rendu au Premier ministre la première partie du rapport qu'il lui avait commandé sur les mesures à prendre pour relancer durablement la construction neuve.

13 premières propositions sont ainsi formulées et doivent être prochainement complétées par d'autres recommandations concernant les simplifications et l'urbanisme.

La plupart de ces propositions résultent du constat récurrent du manque de logements

dans les zones tendues et du manque de foncier. Par conséquent, la Commission présidée par le Maire de Dijon préconise d'accélérer la cession de foncier public pour le logement et de favoriser les opérations d'aménagement qui permettent de libérer du



foncier, via l'optimisation du fonds friches notamment. Elle plaide également pour une réforme fiscale structurelle visant à lutter contre la rétention foncière, en particulier en rééquilibrant la pression fiscale sur les transactions vers la détention des terrains.

À l'occasion du congrès de l'USH qui s'est tenu fin septembre, le Premier ministre a annoncé les mesures qu'il entendait d'ores et déjà retenir. En l'occurrence, il a validé la compensation par l'État de l'exonération de la taxe foncière sur la propriété bâtie pour les logements sociaux qui

était supportée jusqu'ici par les communes. Il a également ajouté que l'exonération pour les logements intermédiaires serait transformée en crédit d'impôt d'un montant équivalent. Le Premier ministre a par ailleurs annoncé que 175 M€ du plan de relance seront affectés aux Maires bâtisseurs en zones tendues sur la base de contrats de développement du logement que les Collectivités devront signer avec les Préfets avec des engagements réciproques. La 2^e partie du rapport Rebsamen est désormais attendue. Malheureusement toujours sans la participation de la CAPEB puisque, malgré notre demande auprès de la Ministre, nous ne sommes pas membres de cette commission.



ÉLYSÉE

Lors des Rencontres de l'U2P, la CAPEB avait souhaité que soit ajoutées au discours du Président Dominique Métayer nos revendications en matière de représentativité patronale, revendications qui ont été longuement et fortement applaudies devant le Président de la République. Cela a permis au Président Jean-Christophe Repon de faire observer à ce dernier qu'il n'avait pas répondu sur le sujet. Aussitôt un rendez-vous avait été pris avec la Conseillère sociale de l'Élysée, Anne-Laure Coury, pour étudier la problématique que nous soulevons avec l'U2P depuis de nombreux mois. La rencontre a eu lieu mardi soir. Le Président a pu expliquer à nouveau les raisons qui militent en faveur d'une révision des règles de la représentativité patronale et du lancement d'une mission flash pour dresser un état des lieux objectif. La conseillère de Mme Macron a suggéré que ce sujet soit traité dans le cadre du Haut Conseil au Dialogue Social.

CESE

Le CESE a décidé de consulter l'ensemble de ses membres sur leur vision du futur pour la France d'ici 2035 et leurs priorités pour les 5 prochaines années. Cette « Conférence des enjeux » se tenait ce mardi 12 octobre et a permis de recueillir l'avis des organisations membres du Conseil sur l'inclusivité de la société, les transitions écologiques, sociales et économiques ainsi que sur les grandes évolutions à anticiper à tous les échelons. Le Président Jean-Christophe Repon participait

à cette conférence tout comme le Président de l'U2P, Dominique Métayer, qui était invité à s'exprimer dans l'une des tables rondes organisées dans ce cadre. Le Président Jean-Christophe Repon participait également mercredi à la réunion plénière du Conseil Économique Social et Environnemental qui portait sur la relance du projet européen. Le groupe APL a voté ce projet de résolution tout en soulignant la nécessité de s'attaquer aux fragilités de l'Europe (souveraineté européenne, dumping fiscal et social entre États membres) et de miser sur ses atouts en investissant dans la formation des jeunes et en accompagnant les TPE dans les transitions écologiques et numériques.

PRESSE

Samedi dernier, le Président de la CAPEB était sur Sud Radio suite aux révélations de discrimination à l'embauche par certaines agences d'intérim. Une situation inacceptable pour Jean-Christophe Repon qui a rappelé, à cette occasion, l'importance des besoins de main d'œuvre du secteur. [Réentendre ici son interview](#) (à partir de 05'35). Lundi midi, Jean-Christophe Repon est intervenu sur France Info en direct pour évoquer la hausse des prix des matériaux, les difficultés d'approvisionnement, le manque de main-d'œuvre et le niveau des salaires dans les métiers du Bâtiment. [Réécouter son intervention](#) (À mi-parcours de « l'info à 13h20 »). Sur le salon Artibat, le Président confédéral a également été interviewé par Ouest France. Et c'est encore

sur la problématique de la pénurie et des prix des matériaux qu'il a répondu à Libération jeudi matin.

BUREAU CONFÉDÉRAL



Le Bureau confédéral s'est réuni au Parc des expositions de Rennes sur le salon Artibat. A cette occasion, il a pu faire le point sur les dossiers d'actualité : projets de loi en cours, consultation CAP CAPEB, négociations sociales, RGE et qualification chantier, 360travaux, JPC 2022, CNAGS. Un échange a suivi cette réunion entre les membres du Bureau confédéral et les élus des CAPEB de Bretagne.

PLAN BÂTIMENT DURABLE

Le Plan Bâtiment Durable avait décidé de tenir son assemblée générale à Rennes à l'occasion du salon Artibat. Le Président de la CAPEB était grand témoin de la matinée qui portait sur la loi Climat et Résilience, la RE2020, les matériaux biosourcés, le dispositif Eco-énergie tertiaire, le service public de la performance énergétique de l'habitat et les aides financières à la rénovation (prêt avance rénovation, MaPrimeRénov).

ÉCONOMIE

→ PÉNURIE DE MATÉRIAUX : L'APPEL À LA SOLIDARITÉ DU COMITÉ DE CRISE

Au cours de la dernière réunion du comité de crise qui s'est réuni le 6 octobre autour du Médiateur des Entreprises, l'ensemble des participants ont jugé nécessaire de lancer un appel à l'ensemble des acteurs de la filière pour que chacun se mobilise dans le but d'atténuer les effets des tensions sur les matières premières. La CAPEB s'est jointe au communiqué de presse

par lequel le comité de crise interpelle les industriels, transformateurs, maîtres d'ouvrage, distributeurs et entreprises de travaux afin qu'ils fassent remonter, via leurs organisations professionnelles, les informations relatives à des comportements non solidaires et des bonnes pratiques qui pourront ainsi être partagées et valorisées.



En effet, les difficultés d'approvisionnement demeurent et les coûts des matériaux continuent de flamber, désorganisant les chantiers et nécessitant des révisions de devis souvent compliquées, voire impossibles, à opérer vis-à-vis de particuliers notamment.

Le Ministre de l'Économie appelle tous les acteurs de la profession à faire preuve de solidarité et d'esprit collectif.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Pour finir, le Conseil a évoqué la participation de la CAPEB à Batimat en octobre 2022 et a souhaité que cet événement soit organisé en cohérence avec les JPC qui se tiendront juste avant. Il a ensuite pris connaissance du dépliant réalisé par la CARSAT Nord-Est pour sensibiliser les clients aux conditions

de travail des entreprises qui interviennent chez eux. Après un rapide point sur les actualités d'IRIS-ST et notamment les études métiers et les études ergonomiques en cours ou à venir, le Conseil a fait le point sur le dossier des déchets et de la REP Bâtiment qui, clairement, risque de ne pas pouvoir se

mettre concrètement en place en janvier prochain comme prévu car les nouveaux mécanismes voulus par la loi et la réglementation ne sont pas opérationnels.

Enfin, un état des lieux de la mise en place de la 5^e période des CEE a conclu la journée.